

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

III
—
N-Z

BIBL.
UNIVERSITÉ
MS.
1553

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1553





MS
Fiches faltos

Rec. 14
Correspondance
de
J. F. Boissard

Ms 1553

III
N. 2

240

Verba, quae unquam scripta sunt
ante christum, non praecepta Christi
sunt, sed praecepta veterum
et ad veterum, si pariter
non tenentur a Christi tenentur
propter vim. Illi, si mentionem
inferunt quoniam Claritate
et similitudines ad epistolam

Claritate

quae sunt scripta ante
christum, non praecepta
Christi, sed praecepta
veterum, et ad veterum
si pariter non tenentur
a Christi tenentur propter
vim. Illi, si mentionem
inferunt quoniam Claritate
et similitudines ad epistolam

1553-1536







Monsieur

Je prends la liberté de vous écrire pour vous demander quelques renseignements; La bienveillance dont vous m'avez donné déjà plus d'une preuve m'encourage à faire cette démarche. Voici ce dont il s'agit.

Après l'établissement de l'école française à Athènes, le gouvernement belge s'adressa au Ministre de l'Instruction publique en France pour obtenir la faveur de faire participer des Belges aux avantages de cette institution. Sa demande a été accueillie favorablement, mais avant de conclure cette affaire, qui doit être soumise à la législature, il y eut avis Paris des universités et de l'Académie. J'ai déjà eu occasion d'exprimer mon opinion ici à la faculté de lettres. J'avoue ne pas trop comprendre la grande utilité d'un séjour de deux années en Grèce pour se perfectionner dans la connaissance de la langue ancienne de ce pays. Il me semble que Paris, et en tout cas l'Allemagne, offre beaucoup plus de ressources pour l'étude approfondie des auteurs grecs. Aussi je soupçonne, qu'en fondant l'école d'Athènes, ^{le gouvernement français} a eu moins en vue de former des hellénistes profonds que de répandre en Grèce l'influence et les idées françaises par l'enseignement que les membres de l'école ~~ont~~ pourront y donner.



Maintenant que l'Académie de Belgique vient de me charger de lui présenter un rapport sur la dépêche ministérielle et que je suis appelé en conséquence à me prononcer une seconde fois sur les avantages de l'école en question, j'aimerais de m'éclairer le plus que possible sur ce point. Je désire donc infiniment de connaître ce qu'on pense à l'Institut de cette école, et en particulier quelle opinion vous vous en former vous même

Dans l'espoir que vous voudrez bien m'honorer d'un mot de réponse, je vous prie d'agréer par anticipation mes remerciements très-humbles et l'assurance de ma haute considération

J. Roulez

Gand, le 20 Août 1847

Maintenant que l'Académie de Belgique n'est de me charger de lui présenter un rapport sur la dépêche ministérielle à qui je suis appelé en conséquence à me proposer de faire sur les avantages de l'école en question, j'aurais le plaisir de vous proposer un rapport de l'Académie de Belgique sur l'importance de ce rapport pour l'Académie de Belgique et en particulier quelle opinion vous en ferez sur ce rapport.

Monsieur
Membre de



Monsieur Bordonade,



M. Institut de France etc

Paris

J



~~Paris le 20 Oct 1811~~
~~Grandes~~
~~Paris le 20 Oct 1811~~

Gand, le 10 Novembre 1829

Monsieur,



Vous avez eu tort de vous défier de mon obligeance; j'ai pour vous une trop haute estime pour ne pas regarder comme une circonstance heureuse de trouver l'occasion de vous être utile. J'aurais désiré que l'accomplissement de vos vœux dépendit davantage de moi. C'est un symptôme bien significatif de l'état déplorable des affaires en France que de voir le premier helléniste de ce grand pays chercher à l'étranger un asile pour la publication de ses ouvrages.

Les éditeurs belges ont jusqu'ici trouvé trop bien leur compte aux contrefaçons, pour vouloir publier des œuvres originales. Je ne connais dans toute la Belgique qu'une seule maison qui par la nature et l'étendue de ses relations eût pu entreprendre l'édition d'un auteur grec, c'est la librairie allemande et étrangère de M. Mequardt à Bruxelles. Je me suis rendu chez ce libraire, il y a quelques jours pour négocier cette affaire; il m'a répondu que pour le moment, il ne peut pas se charger de cette entreprise.

Il m'a fait observer que dans le pays, je serais probablement la seule personne chez qui il plairait un exemplaire et que pour la vente à l'étranger il se trouverait dans les mêmes conditions que les éditeurs français ou allemands. Mais, comme M. Muquardt m'a des obligations et qu'il s'est ^{convenu} tenu que j'attachais de l'importance à la réussite de ma démarche, il s'est engagé à écrire à M. Teubner à Leipzig et à Mm. Füss et Orelli à Zurich pour leur recommander cette publication. Il m'a prévenu qu'il faudrait quelque temps avant qu'il puisse me donner une réponse; je m'empresserai de vous la communiquer aussitôt que je l'aurai reçue. Je vous engage donc à prendre patience quelques mois et vous en avez le temps. Votre verveur, malgré votre âge avancé, promet à vos amis et aux admirateurs de votre talent, de voir votre vie prolongée au-delà du terme de celle d'Arganthonius (μακροβιότητος Ἀργανθωνίου) comme aurait dit notre Thémistius.

Maintenant que l'occasion de vous écrire s'offre à moi me permettez vous, Monsieur, d'en profiter pour vous adresser à mon tour une prière: son objet, il est vrai, présente beaucoup moins de chances de réalisation. Lors de mon séjour à Paris en 1841 plusieurs de vos collègues de l'Institut m'ont dit spontanément: il faut que vous soyez des nôtres; j'ai regardé ces avances flatteuses, mais un peu intéressées, je pense,

comme de l'eau bénite de cour, et j'ai eu raison. Plusieurs années après l'un d'eux m'a écrit que mon nom venait d'être porté sur la liste des candidats. Si le fait est vrai, je vous prierais, Monsieur, de ~~le~~ vous pouvez le faire sans trop de peine, d'attirer l'attention bienveillante des membres de la commission de présentation sur ce nom modeste qui est bien éclipsé sans doute par l'éclat de ceux qui l'entourent. j'ai trop la conscience de l'insuffisance de mes titres à une place de correspondant de votre académie pour espérer qu'ils puissent m'y conduire seuls, sans le secours de l'amitié et de la bienveillance. Pour le cas où je ne figurerais pas sur la liste en question, veuillez regarder ma démarche comme non avenue et vous épargner d'inutiles efforts.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mon profond respect et de mon entier dévouement

J. Roulet 

Gand, le 20 juin 1850.



Monsieur,

Dans la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je me suis hasardé à vous dire un mot en passant de ma candidature éventuelle à une place de correspondant de votre académie. Je prends la respectueuse liberté de venir ^{encore} vous entretenir aujourd'hui du même objet. La mort prématurée de mon compatriote et collègue M. de Reiffenberg donnera lieu à une nouvelle élection au mois de ^{la} prochain. On m'assure qu'il est dans les habitudes de l'Académie de remplacer, autant que possible, ses correspondants par des savants pris dans les pays auxquels ils appartenaient. Si elle n'y déroge pas cette fois, je me trouverai en position convenable pour solliciter ses suffrages. Devenu un des plus anciens membres de l'Académie de Belgique, j'y suis le seul représentant de la littérature ancienne et de toute la science de l'antiquité; tous mes collègues s'occupent de littérature ou d'histoire du pays, ou bien des sciences morales et politiques. Du reste je ne me fais nullement illusion sur la faiblesse de mes titres à la distinction que j'ambitionne, et je reconnais volontiers que pour réussir, j'ai besoin de beaucoup d'indulgence de la part de l'honorable compagnie et de l'appui efficace de quelques uns de ses membres les plus influents. J'aime à vous ranger, Monsieur, au nombre de ces derniers; un savant de votre mérite et de votre caractère doit compter autant d'amis qu'il a de collègues. J'ose donc vous prier de vouloir bien patroner ma candidature; vous mettez ainsi le comble aux bontés que vous avez déjà eues pour moi.

Presque chaque fois que j'ai été à Bruxelles pour les séances mensuelles de l'Académie, j'ai été demander à mon libraire s'il n'avait pas de nouvelles de Leipzig ou de Zürich et toujours j'ai reçu une réponse négative. Je dois conclure du silence prolongé de ces deux libraires, qu'aucun ne veut, pour le moment du moins, se charger d'édition vos ouvrages. Comment s'étonner du reste que les allégories de Trevis restent sans éditeur, quand la nouvelle édition de Plin préparée par Tillig, après avoir été provoquée par plusieurs congrès de naturalistes, de médecins et de philologues et encouragée par les rois de Bavière et de Saxe, partage la même sort et que sa publication est abandonnée en ce moment aux chances d'une souscription.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma haute et respectueuse considération

J. Roulet

Lond, le 4 janvier 1851

Monsieur



L'appui que vous avez bien voulu prêter à ma candidature à l'une des places de correspondant de l'Académie n'a pas peu contribué à en assurer le succès; je viens vous présenter mes remerciements les plus vifs. Je m'estime heureux de vous avoir une aussi grande obligation personnelle. Déjà sur les bancs de l'université et dès mon début dans la carrière des lettres l'étude de vos savants ouvrages m'avait inspiré pour leur auteur une profonde vénération qui ne s'est jamais affaiblie depuis. La marque de bienveillance que vous m'avez donnée dans cette circonstance éveille en moi le sentiment d'une affectueuse reconnaissance, dont, je vous prie,

1155
Paris, le 4 Janvier 1821

Monsieur, d'agréer l'expression très-sincère, avec
l'assurance de ma haute considération et de mon
respectueux dévouement

J. Roulez

Je vais essayer d'arriver par une autre voie
à trouver un éditeur pour votre Lysias; je suis
occupé dans ce moment à collationner plusieurs
manuscrits pour un professeur de l'université de
Leipzig. Je lui demanderai pour prix de ce petit
service d'user de son influence auprès de l'un ou
l'autre des libraires de sa ville pour l'engager à se
charger de l'édition en question.